

13 juillet 2023

## Jean-Pierre PASERI, élu Président de Routes de France



Lors de l'Assemblée Générale du 06 juillet 2023, Jean Pierre Paseri a été élu Président de Routes de France. Il succède à Bernard Sala et prend ses fonctions ce jour.

Né en 1963, Jean Pierre Paseri est diplômé de l'École spéciale des travaux publics et rejoint le Groupe EUROVIA en 1987 (Vinci Construction - division routes).

En qualité d'ingénieur travaux puis de Chef d'agence, il exerce ses fonctions en Île-de-France dans plusieurs établissements d'Eurovia jusqu'en 2004, date à laquelle il est nommé directeur régional et prend la présidence d'Eurovia Île-de-France jusqu'en 2008.

A compter de 2009, il occupe le poste de directeur délégué en charges des activités ferroviaires, signalisation et démolition.

Il devient ensuite directeur général France d'Eurovia en 2015 avant d'être nommé directeur général Europe en 2020 jusqu'à fin 2022.

Parallèlement, Jean Pierre Paseri s'est continuellement investi pour la Profession : d'abord Président du Syndicat Yvelinois des Travaux Publics et membre du Bureau de Routes de France Île-de-France et de la FRTF Île-de-France, il est ensuite désigné membre du Bureau de Routes de France et de la FNTP de 2015 à 2019 avant d'être élu Vice-Président de Routes de France en 2022.

Jean-Pierre Paseri a pour ambition de réaffirmer le rôle essentiel de la Route qui est et qui restera le premier support de mobilité des Français.

Ses grandes priorités sont :

- **La décarbonation de l'infrastructure routière ;**
- **Le renforcement des liens avec les décideurs publics locaux grâce aux Routes de France territoriaux ;**
- **L'acceptabilité de l'outil industriel ;**
- **L'attractivité des métiers de la Route.**

*« Dans le contexte actuel où l'infrastructure routière est délaissée au profit d'investissements massifs vers le ferroviaire - réseau national et transports urbains collectifs- je souhaite sensibiliser nos décideurs publics sur l'importance de préserver et de maintenir notre réseau routier. La mobilité doit se concevoir comme un ensemble de solutions adaptées aux territoires et aux usages, les modes de transport sont complémentaires, en sacrifier un met tout le système en péril. Depuis longue date, nos entreprises sont engagées dans une démarche d'innovation permettant de préserver les ressources naturelles et d'améliorer la performance énergétique de nos industries. De cette culture découle une feuille de route ambitieuse et responsable en cohérence avec les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Nous porterons cette démarche auprès de nos clients, au cœur des territoires avec l'ensemble, de nos Routes de France territoriaux. »*

Routes de France est le premier syndicat de spécialité de la FNTP. C'est l'organisation professionnelle représentative des entreprises de l'industrie routière. Elle fédère 20 structures « Routes de France » territoriales, les entreprises de construction routière de toutes tailles, les fabricants de liants routiers, ainsi que les syndicats qui évoluent dans le domaine de la construction, de l'équipement et de l'entretien du réseau routier.

En 2022, Routes de France représente 14,7 milliards de chiffres d'affaires en France, 15,1 milliards à l'international et près de 90 000 personnes engagées dans les entreprises de construction routière.

Contact : [www.routesdefrance.com](http://www.routesdefrance.com) – Tél. 01 44 13 32 90 - [Pierre.dethe@routesdefrance.com](mailto:Pierre.dethe@routesdefrance.com)



Routes de France



@Routesdefrance1



Routesdefrance1



Syndicat Routes de France